PrÉsidence

de la Paris, le 11 septembre 2015

République

NOTE

 à Monsieur le Président de la République

 ----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet : Divers actualités opinion***

1. **Marché du travail**

Les premières réactions ne sont pas hostiles, mais deux faiblesses semblent nous guetter :

* L’objectif n’est pas bien identifié : le lien ne paraît pas clair dans les têtes avec la facilitation de l’activité ou l’embauche. Autant les thèmes de l’allègement des charges, de la levée des contraintes, de la simplification des procédures ou de la lisibilité des règles réveillent facilement des évocations (le petit patron croulant sous la paperasserie ou les tracasseries administratives), autant le fait de ramener certaines décisions au sein de l’entreprise ne paraît pas spontanément lié à un objectif évident (la « flexibilité » provoque plutôt des réactions suspicieuses). Or si ce lien n’est pas clair, nous donnerions l’impression d’affaiblir des protections sans réelle contrepartie.
* Le manque d’acteurs vus comme crédibles pour le dialogue social. Les syndicats sont tenus à distance et déconsidérés : on leur fait trop peu confiance pour représenter et défendre les salariés. Donner les clés aux instances de concertations semble donc être pour beaucoup, au premier abord, donner les clés aux seuls patrons, ou à de petits arrangements entre personnes dont les paramètres ne seront pas l’intérêt des salariés. D’où des réticences qui pourraient s’exprimer à ne plus être protégés par la loi commune, si le débat venait sur ce terrain.
1. **Crise des réfugiés**

Les réticences à l’accueil, peu morales mais concrètes, sont désormais bien identifiées (capacités matérielles, financières, d’intégration, …) et prennent logiquement de l’ampleur à mesure que l’émotion s’éloigne. On demande avant tout aux politiques d’y apporter des réponses crédibles, et de prouver ainsi que cet accueil, sur le principe souhaité, peut se faire dans le respect de nos règles et sans léser ceux qui sont déjà aujourd’hui en difficultés.

La posture essentiellement morale de certains politiques semble dès lors commencer à agacer : ce n’est pas ce qu’on leur demande (l’opinion accepte de payer des élus pour qu’ils soient efficaces, pas pour tartiner de la moraline), et en se défaussant de leurs responsabilités ils semblent renvoyer leurs interlocuteurs dans un choix impossible : avoir mauvaise conscience en refusant ces réfugiés ou les accepter sans avoir la garantie de nos capacités à les accueillir. Si le rappel des principes au nom desquels nous agissons n’est pas superflu, nous serons de plus en plus attendus sur la crédibilité des réassurances que nous serons capables de donner : l’appareil de gauche aurait sans doute intérêt à ne pas trop se décaler de ces attentes.

 Adrien ABECASSIS